



# Formation Marche Nordique

## Brevet Fédéral Niveau 2

Samedi 30 Septembre et Dimanche 1<sup>er</sup> Octobre 2023

à Petit-Couronne (76)

Formatrice : Marie BROSSÉLIER - Staff Arja MEYER

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Monsieur  Madame / Mlle

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél Portable : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Email : .....

Si adhérent - N° Licence FNSMR : .....

Association : .....

Titulaire de la formation cartographie (1 journée) :  oui  non

**(Joindre copie de l'attestation de participation )**

Titulaire d'une formation Premiers Secours (PSC1) de moins de 4 ans :  oui  non

**(Joindre une copie du PSC1 ou du recyclage)**

J'encadre régulièrement des séances de marche nordique au sein de mon association :  oui  non

Si oui depuis combien de temps ? ..... A quelle fréquence ? .....

Dans quelle association ? .....

Renseignements complémentaires (allergies, régime alimentaire...) :

.....

.....

.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

.....

.....

.....

## Tarif de la formation

### LICENCIES AU SEIN D'UNE ASSOCIATION ADHERENTE AU CRSMR NORMANDIE SAISON 2023-2024 (Tarif applicable pour deux personnes maximum par association)

- 130 € sans hébergement (repas samedi midi et dimanche midi inclus)
- 180 € avec hébergement (nuit de samedi à dimanche, petit-déjeuner, repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi inclus)
- 200 € avec hébergement à partir du vendredi soir (2 nuits, 2 petits-déjeuners, repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi inclus)

### NON LICENCIES AU SEIN D'UNE ASSOCIATION ADHERENTE AU CRSMR NORMANDIE

- 210 € sans hébergement (repas samedi midi et dimanche midi inclus)
- 260 € avec hébergement (nuit de samedi à dimanche, petit-déjeuner, repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi inclus)
- 280 € avec hébergement à partir du vendredi soir (2 nuits, 2 petits-déjeuners, repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi inclus)

## Conditions de réservation

Votre place sera réservée dès réception du bulletin d'inscription rempli et du règlement.

Date limite d'inscription : 15 Septembre 2023

## Règlement :

- Par chèque à l'ordre du CRSMR Normandie
- Par virement

Code banque : 18306  
Code guichet : 00010

N° de compte : 11877908205  
Clé : 49      Code BIC : AGRIFRPP883

Banque : Crédit Agricole Saint-Sever  
Code IBAN : FR76 1830 6000 1011 8779 0820 549

**Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des dossiers dûment complétés (limité à 15 personnes)**

## Conditions de délivrance du diplôme

Le Brevet Fédéral 2 – Marche Nordique FNSMR ne sera délivré que lorsque le participant aura :

- Suivi la totalité de la formation
- Evaluation satisfaisante des compétences y compris du niveau technique
- Attesté d'un diplôme PSC1 de moins de 4 ans (premiers secours)
- Attesté du module complémentaire **cartographie** (1 journée)
- Justifié de 20h de mise en situation d'animation dans l'association, validée par le président ou autre personne habilitée

## Conditions d'annulation et remboursement

Le chèque sera encaissé quelques jours avant la formation

Le comité régional se réserve le droit d'annuler la formation **si et seulement si** le seuil des participants n'est pas atteint (*8 personnes minimum*).

En cas d'annulation de la part du comité, le chèque est retourné au stagiaire.

## Droit à l'image

Dans le cadre de la formation, vous allez être filmés, photographiés (sous réserve de cette autorisation). Les photos et vidéos seront à destination des participants à la formation et pourront être diffusés sur les supports de communication de la structure organisatrice (réseaux sociaux, site internet, flyer...)

Je soussigné(e) M, Mme .....

autorise le CRSMR Normandie à prendre et diffuser, à titre gracieux, des photos et vidéos me concernant lors de ce stage

n'autorise pas le CRSMR Normandie à prendre et diffuser, à titre gracieux, des photos et vidéos me concernant lors de ce stage

## Documents à fournir :

Bulletin d'inscription complété et signé

Règlement à l'ordre du CRSMR de la Normandie

Photocopie de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS ou PSC1 ou SST) **de moins de 4 ans.**

Fait à : ..... Le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Signature